

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische
Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 173 (2007)

Heft: 7-8

Vorwort: Armée : un état des lieux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETH-ZÜRICH
14. Aug. 2007
BIBLIOTHEK

Armée: un état des lieux

Armée suisse, quo vadis? Si la question est pertinente, il n'est pas inutile de s'en poser d'abord une autre: armée suisse que fais-tu aujourd'hui et maintenant ?

Henry Ford disait: **«Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise: sa réputation et ses hommes.»** Paraphrasons donc l'industriel américain et osons affirmer que notre armée a, aujourd'hui et maintenant, bonne réputation; ses hommes sont de qualité, engagés et instruits, la relève existe, disponible voire enthousiaste.

Les travaux de garantie exigés par Armée XXI se poursuivent; dans le domaine de l'instruction, les corrections nécessaires sont apportées, notamment dans l'instruction des formations IFO 1 et 2. La normatisation de l'instruction va nous permettre d'atteindre l'état de préparation demandé, va permettre à l'armée d'être **«fit for mission»**.

Mais dans ce processus de «normer», apparaissent deux faiblesses. Première faiblesse, le processus de «lesson learned» n'est pas encore entré dans nos mœurs militaires. Il ne permet donc pas de boucler la boucle, en réinjectant systématiquement dans l'instruction le fruit du travail réalisé en amont.

Seconde faiblesse, le manque de benchmarking. Nos troupes et nos états-majors vivent sur des «on-dit»: reconnaissons que les expériences nous font défaut, que les comparaisons avec d'autres armées nous manquent. Nous avons un urgent besoin d'exercer nos unités à l'échelle 1:1, par exemple la cohabitation de l'artillerie et de l'infanterie. Nous avons besoin de tester nos états-majors avec d'autres états-majors, de nous enrichir au contact de nos voisins. Il ne s'agit ni de jouer des manœuvres contre des troupes étrangères, ni d'être incorporé dans les rangs d'armées étrangères: il s'agit simplement de nous instruire, de mesurer la valeur de notre travail afin de connaître la vérité sur notre vraie qualité. Les Forces aériennes de notre armée l'ont bien compris, elles qui régulièrement, s'entraînent à et avec l'étranger. Il serait donc logique et il est impératif que les Forces terrestres puissent faire de même.

Le ministre français Philippe Douste-Blazy expliquait un jour, dans une interview au journal «Le Monde», **«on n'est jamais jugé sur un bilan, mais toujours sur sa capacité à se projeter dans l'avenir.»** Cette capacité à se projeter, notre armée la possède. Et aujourd'hui, elle vient d'être confirmée par l'autorité politique. Le Parlement a accepté l'Etape de développement 08/11. Une étape logique qui est une adaptation de notre armée aux risques et menaces actuels débouchant naturellement sur une priorisation de nos moyens. Le défi de notre état de préparation est, pour demain, d'abord d'être prêts à fournir les prestations demandées par les autorités, par les cantons. Ensuite, d'améliorer la conduite intégrée: nous devons être performants avec moins de moyens. D'où le Système d'information et de conduite des Forces terrestres (FIS); d'où aussi ISTAR, un système intégré de renseignement, de surveillance, d'appréhension de l'objectif et d'exploration basé sur un réseau digital, dont les essais à la troupe se sont déroulés en juin dernier.

Avec la nouvelle image du risque, au cœur de l'Europe, en fonction de nos moyens humains et financiers, notre Armée s'adapte. Ce bref état des lieux nous confirme la justesse de notre démarche.

Commandant des Forces terrestres,
Commandant de corps Luc Fellay